

FONDATION LÉO-CORMIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025-2026

Introduction

Au cours de l'année 2025-2026, les membres du conseil d'administration de la Fondation Léo-Cormier (FLC) se sont réunis en personne à trois reprises.

Bien que la situation financière de la Fondation soit aujourd'hui plus fragile que jamais, notre mission demeure essentielle. Nous continuons de jouer un rôle de premier plan auprès de nos partenaires et nous tenons, en leur nom, à remercier chaleureusement les membres du CA pour leur engagement indéfectible.

1. Gouvernance et vie démocratique

1.1 Conseil d'administration

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel administrateur : Martin Trudel-Racine, qui succède à Jean Binet à titre de représentant de la FTQ.

Composition du conseil d'administration :

- **Président** : Vincent Greason
- **Vice-présidente** : Nicole Filion
- **Secrétaire** : Laurence Guénette
- **Trésorière** : Anne St-Cerny
- **Administrateurs et administratrices** : Pascal Côté, Isabelle Lacas, Samuel Lesage, Amélie Nguyen, Michel Quijada, Martin Trudel-Racine.

1.2 Soutien administratif

La permanence et la saine gestion de la FLC sont rendues possibles grâce à une entente de collaboration avec la **Ligue des droits et libertés (LDL)**. Nous saluons le travail de Karina Toupin, adjointe de direction pour la Fondation, et remercions la LDL pour ce précieux soutien.

1.3 Réunions du CA et Assemblée générale annuelle

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises (le 17 septembre 2025 pour deux séances et le 9 mars 2026). Courtes (généralement moins de deux heures) mais hautement productives, ces rencontres ont été bonifiées par des échanges par courriel. Les discussions ont notamment porté sur la santé financière et l'avenir de la Fondation.

L'Assemblée générale annuelle s'est quant à elle tenue le 17 septembre 2025.

2. Activités d'éducation et partenariats

2.1 Nos partenaires engagés

La **Ligue des droits et libertés (LDL)**, le **Centre international de solidarité ouvrière (CISO)** et la **LDL – Section de Québec** demeurent les partenaires privilégiés de la Fondation. En raison d'un budget extrêmement limité, la FLC a dû concentrer ses ressources sur ces alliés historiques, sans pouvoir élargir son appui à d'autres organismes.

Par ailleurs, la FLC a renouvelé son rôle de fiduciaire auprès de la **Clinique pour la Justice migrante (CJM)** pour l'année 2025-2026.

2.2 Projets phares de l'année

Grâce à nos collaborations, plusieurs initiatives ont vu le jour :

- **Publications de la LDL** : Édition de deux numéros de *Droits & Libertés (Re)construire l'édifice des droits humains* et *Fiertés et résistances*, ainsi que de la brochure « *Sortir de l'approche coloniale* ».
- **Outils numériques** : Déploiement des carnets des droits humains sur le site web de la **LDL**.
- **Formations** : Ateliers thématiques sur des enjeux de droits humains animés par la **LDL**.
- **Solidarité internationale** : Renforcement des activités d'éducation portées par le **CISO**.
- **Mémoire et sensibilisation** : Exposition « *50 ans de protection des droits au Québec : une exposition sur la Charte des droits et libertés de la personne* » par la **LDL-Section de Québec**.

3. Financement et partenaires financiers

Chaque automne, la Fondation lance sa campagne de financement postale, suivie d'un rappel en début d'année. Bien que le bassin de donateurs tende à diminuer d'année en année, la campagne a permis de récolter un peu plus de 43 000 \$. Ces fonds sont entièrement dédiés à la réalisation des activités d'éducation aux droits menées avec nos partenaires.

Nos alliés financiers :

- **La FTQ** : soutien logistique indispensable pour le timbrage des lettres de la campagne de financement, de l'envoi des remerciements et de l'expédition des reçus fiscaux.
- **La Caisse d'économie solidaire** : où sont déposés et placés les actifs de la Fondation.

Conclusion

Si la précarité financière de la Fondation restreint le volume de nos activités, elle n'entame en rien le dynamisme et la rigueur de nos partenaires sur le terrain. L'année à venir sera déterminante : nous devons déployer une énergie renouvelée et explorer de nouvelles avenues pour consolider l'avenir de la Fondation Léo-Cormier et pérenniser notre soutien aux projets d'éducation aux droits humains de nos partenaires.